



AUTORISATION DE PRELEVEMENT

Merci de bien vouloir nous retourner cette autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB, RIP ou RICE

Par fax au 01.58.64.26.81

Ou par courrier à **SERVEUR EXPRESS**
8 rue Charles Pathé
94300 VINCENNES

La présente demande est valable jusqu'à annulation de notre part, à notifier à Serveur Express par lettre recommandée 15 jours avant la date de prélèvement.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RIB, UN RIP OU UN RICE

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° National d'émetteur

457296

Titulaire du compte Nom : Adresse : Code postal : Ville :	Etablissement teneur du compte Banque : Adresse : Code postal : Ville :		
Compte à débiter			
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé
-----		-----	
Nom et adresse du créancier Serveur Express 8, rue Charles Pathé 94300 VINCENNES	Date : Signature :		